

Vos questions / nos réponses

mon fils, 20 ans ...

Par [Profil supprimé](#) Postée le 31/05/2013 08:44

Je suis séparée depuis deux ans du père de mon fils, car je ne supportais plus qu'il boive entre autre. Mon fils, alors âgé de 18 ans est resté avec lui. Je sais pas des publications de réseau sociaux qu'il fume du cannabis et boit régulièrement. Son père avec qui je n'ai aucun rapport, ne l'aide pas non plus, puisque cela ne le gênait pas, déjà à 18 ans que mon fils boive ainsi. Je me suis battue en vain, j'ai perdu mon fils, car il ne me parle plus, mais je suis surtout inquiète de sa descente lente, mais sûre. Que faire, vers qui me tourner pour qu'il soit pris en charge d'une manière ou d'une autre. Sachant que je n'ai plus aucun contact avec lui. Je suis malheureuse de voir les photos qu'il fait paraître, ou ses traits sont creusés, les yeux rouges. Je suis très inquiète et j'ai besoin de savoir vers qui me tourner. merci à vous de votre aide.

Mise en ligne le 01/06/2013

Bonjour,

Malheureusement, dans la mesure où votre fils est majeur, vous ne pouvez le faire prendre en charge sans son consentement. De plus, vous dites bien que le contact entre vous est rompu et il nous semble difficile que vous puissiez l'aider dans ces conditions. Vous pourriez peut-être lui envoyer un courrier ou un mail dans lequel vous feriez part de vos sentiments à son égard. Vous pouvez partager avec lui vos craintes, vos doutes, vos observations mais dans un état d'esprit d'ouverture et de non jugement afin de recréer un climat d'échange et de dialogue entre vous.

Bien sur, nous comprenons que ses consommations vous inquiètent, aussi, il nous semble important que vous puissiez être soutenue et trouver un interlocuteur privilégié. Nous vous mettons en bas de message l'adresse d'un Centre de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). La prise en charge y est anonyme et gratuite et l'équipe de professionnels (éducateurs, médecins, psychologues) reçoit aussi bien les usagers que leur entourage (parents, famille, amis). Il pourrait vous être utile et bénéfique de prendre contact avec eux. Vous pouvez également si vous le souhaitez joindre l'un de nos écoutant au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h) afin de trouver de l'écoute et du soutien.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Liberté-Unité d'Ivry sur Seine au Centre Municipal de Santé

64, avenue Georges Gosnat
94200 IVRY SUR SEINE

Tél : 01 80 51 86 81

Site web : www.gh-paulguiraud.fr

Accueil du public : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h - Mercredi de 8h45 à 11h - Un samedi sur deux de 9h à 12h

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous: lundi-mardi-mercredi de 14h à 17h

Substitution : Initiation-suivi et prescription de traitement de substitution aux opiacés, délivrance sur place pour les patients suivis.

[Voir la fiche détaillée](#)